

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1919)  
**Heft:** 2

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gramme, ce qui est contraire à l'engagement pris dans celui-ci. Le fait que le Bâtiment Electoral, où l'exposition avait lieu, devait être libre pour la manifestation en l'honneur de M. Ador, n'était pas une raison suffisante pour ne pas tenir cet engagement. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 10 h. 55.

*Le secrétaire : EDM. EMMANUEL.*

### Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Communiqué du Secrétariat.*

L'activité du Service de placement est très laborieuse et infructueuse, toutes les fois que les renseignements fournis soit par l'*« offre »* soit par la *« demande »* sont insuffisants pour permettre au bureau de faire un premier choix judicieux, parmi les candidatures convenables. On communique les formulaires ici et là et ils sont retournés avec la brève mention qu'il n'y a rien de satisfaisant. Le bureau demeure ensuite dans l'ignorance des raisons qui motivent le rejet des candidatures présentées.

Les affaires du Service de placement étant conduites avec une discréction absolue, il se croit fondé à souhaiter que les personnes qui offrent des places lui fassent connaître avec précision les conditions qu'elles imposent.

### BIBLIOGRAPHIE

**Les combustibles suisses et leur utilisation**, par P. Rudhardt. — Genève. — Sonor, 48, rue du Stand. — fr. 2.50.

La pénurie de charbon qui, pendant toute la période de guerre, a été la cause d'une véritable crise pour notre économie nationale, s'est aggravée encore au cours de ces dernières semaines et la question du combustible, au milieu de l'hiver, préoccupe au plus haut point tant nos pouvoirs publics que les simples particuliers.

Ne pouvant plus rien recevoir du dehors, il a fallu se rabattre sur les combustibles suisses, mais la méconnaissance dans laquelle on est, la plupart du temps, aussi bien de leur valeur que de leur emploi, a rendu injustement sceptiques bien des industriels et des personnes qui seraient cependant désireuses de savoir où s'approvisionner.

Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que nous venons de recevoir un volume — d'actualité s'il en fut — *« Les Combustibles suisses et leur Utilisation »* dû à la plume particulièrement autorisée de M. P. Rudhardt.

Le Directeur de l'Office de l'Industrie genevoise s'est en effet occupé de ces questions de combustibles depuis plusieurs

années ; il a publié quelques mois avant la guerre, un volume *« Mines et Carrières en Suisse »* dans lequel il traitait déjà de nos richesses minérales, et les nombreuses études qu'il a fait paraître ces dernières années, tant dans les revues spéciales que dans la presse quotidienne ont permis de juger que cette question du charbon faisait l'objet de ses constantes préoccupations.

L'ouvrage que M. P. Rudhardt publie actuellement renseigne très exactement sur nos gisements de tourbe, de lignite, de houille ou d'anthracite, montre l'effort fait depuis la guerre pour intensifier nos exploitations, puis donne enfin d'excellents et judicieux conseils relativement à l'emploi de nos combustibles.

De nombreuses figures et plans complètent une documentation importante et tel qu'il est, ce volume est appelé à rendre à tous de très grands services.

### CARNET DES CONCOURS

**Ville de Bâle. — Foire suisse d'échantillons.**

Le programme de ce concours peut être obtenu contre un dépôt de 10 francs en s'adressant à la Direction de la Foire d'échantillons, à Bâle.

**Lausanne. — Association « La Maison ouvrière ».**

La Commission technique de cette institution a décidé tout récemment de proposer au Conseil d'administration l'ouverture d'un concours réservé aux architectes lausannois pour l'obtention de projets de maisons à élever sur le terrain du *« Pré d'Ouchy »*.

**Ville de Biel. — Plan d'extension.**

Le Jury de ce concours se réunira pour la première fois à Biel le 21 courant.

**Lausanne. — Union de Banques suisses.**

Cet établissement ouvre un concours entre les architectes lausannois ou établis à Lausanne avant l'année 1915, pour l'obtention de projets d'un nouvel hôtel pour ses bureaux.

Le jury, qui aura à apprécier cette épreuve et à distribuer entre cinq ou six projets à primer la somme de 13 000 francs plus une autre somme de 3000 francs destinée à augmenter le montant des primes ou à rémunérer et acheter des projets non primés, est composé de MM. Ed. Fatio, architecte, à Genève, président ; L. Völli, architecte, à Winterthur ; Paul Rosset, architecte, à Lausanne ; H. Gruebler, directeur de l'Union de Banques suisses, à Zurich ; Ch. Masson, directeur de la succursale de Lausanne. Suppléant : M. Michel Polak, architecte, à Montreux.

Terme du Concours : Jeudi 10 avril, à 5 heures.

### Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Zurich . . . . .	Transformation de quartiers et bâtiment administratif	28 février 1919	Fr. 20 000	Architectes zurichois ou domiciliés à Zurich depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1916.
Bâle . . . . .	Types de meubles	1 <sup>er</sup> mars 1919	10 000	Sans réserve.
Genève . . . . .	Cité-jardin	31 janvier 1919	25 000	Architectes suisses domiciliés en Suisse.
Lausanne . . . . .	Hôpital d'isolement	à l'étude	7000	Architectes suisses domiciliés à Lausanne.
Lausanne . . . . .	Nouveau cimetière	"	—	—
Lausanne . . . . .	Maisons ouvrières	"	—	Architectes lausannois.
Lausanne . . . . .	Hôtel de l'Union de Banques suisses	10 avril 1919	13 000 et 3000 p <sup>r</sup> achat	Architectes lausannois.
Aarau . . . . .	Hôpital cantonal	31 mars 1919	20 000	Architectes argoviens.
Bâle . . . . .	Foire d'échantillons	10 avril 1919	25 000	Architectes suisses et étrangers établis en Suisse avant le 1 <sup>er</sup> août 1914.
Comité central . . . . .	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.